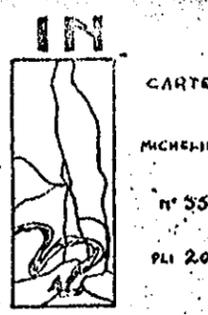


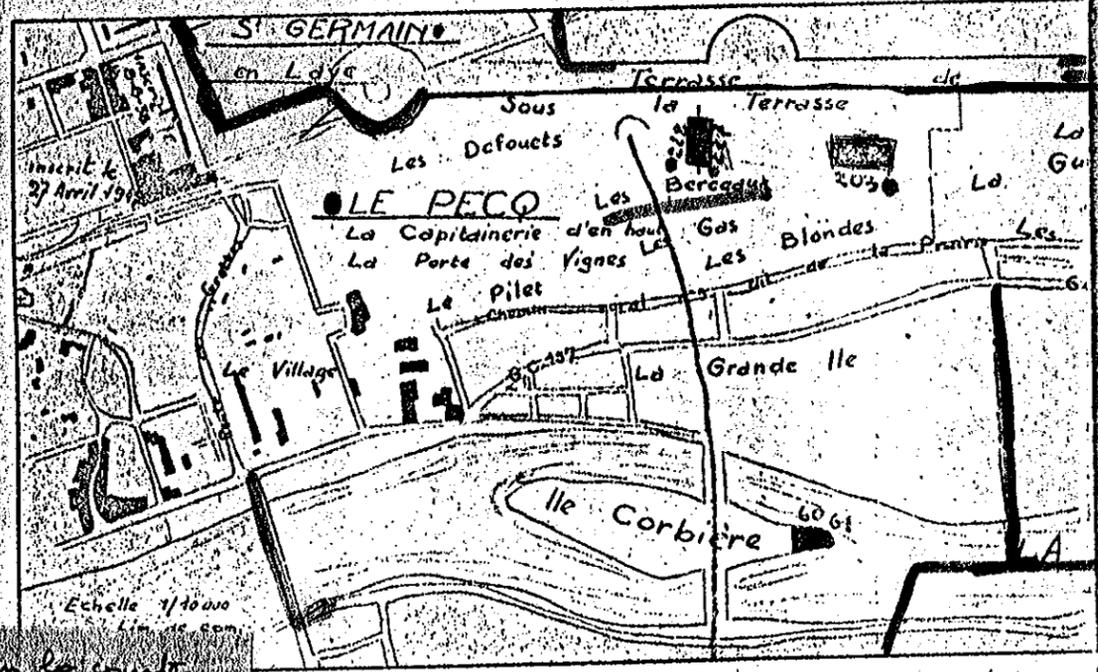
SEINE ET OISE

PANORAMA de la TERRASSE

COMMUNES : Le Pecq, Le Mesnil le Roi
 CANTONS : S' Germain en Laye, Maison-Lafite
 ARRONDIS : Versailles



CARTE
 MICHELIN
 N° 55
 PLI 20



DECRET DU 13 AOUT 1933

Les parties des parcelles inscrites sous les nos 227 et 228 Section A du plan cadastral de la commune du PECQ (Seine-et-Oise) au lieu dit : "Les Berceaux" sont classées parmi les Monuments Naturels et les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

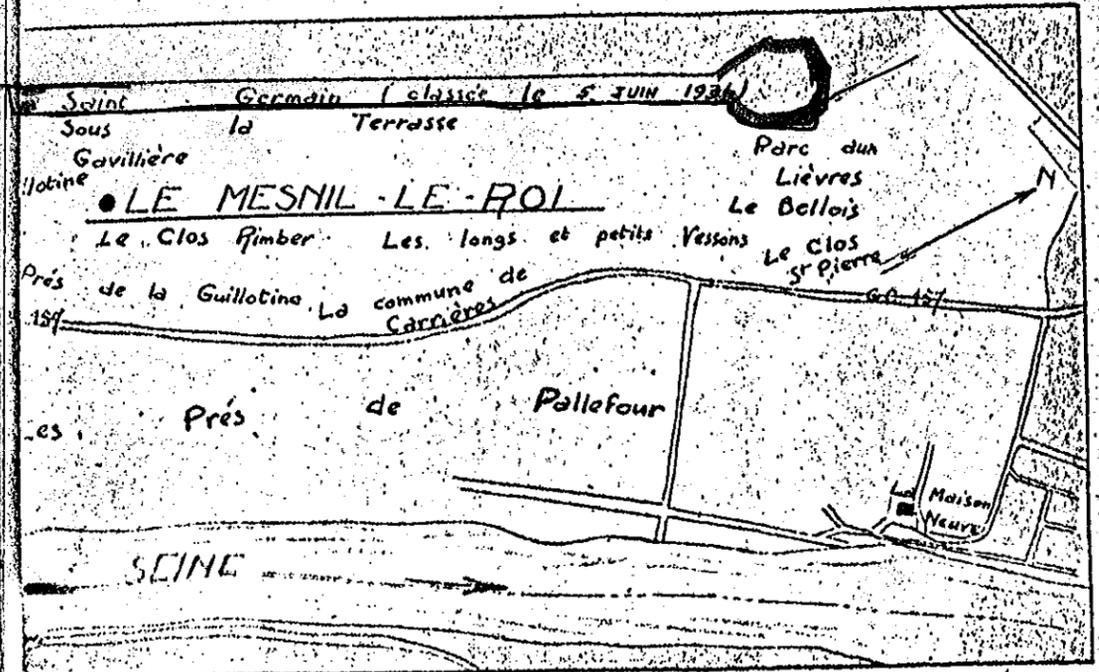
Signé : A. LEBRUN.

Par le Président de la République
 Le Ministre de l'Éducation Nationale :

Signé : An. de MONTIE.

DECRET DU 13 AOUT 1933

La partie de la parcelle inscrite sous le numéro 203 Section A du plan cadastral de la Commune du Pecq (Seine-et-Oise) au lieu dit : "Les Berceaux" et appartenant à M. DAVID, est classée parmi les Monuments Naturels et les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.



ARRÊTÉ DU 18 AOUT 1933

Sont inscrites à l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général :

- 1°) les parcelles de terrain situées aux lieux dits :
 Sous la terrasse - Les Defouets - Les Berceaux - la Capitainerie d'en Haut - Les Gas - Le Grand Sestier - Les Blondes - Le Pilet - La Grande Ile - Le Village - de la commune de PECQ (Seine-et-Oise) Section A de la dite commune.
- 2°) L'ILE CORBIERE inscrite au plan cadastral de la Commune du PECQ sous les nos 60 à 67 - 74 à 80 Section B.
- 3°) Les parcelles de terrain situées aux lieux dits :
 Le Parc aux Lièvres - Le Clos de St-Pierre - La Maison Neuve - Longs et petits vessons - la terrasse - les gravilliers - les clos Ribberg - La Guillotine - les prés sous la Guillotine - la commune de Carrières - les prés de Palfour - l'Ile de Palfour - de la commune de MESNIL-LE-ROI (Seine-et-Oise) portant les numéros 593 à 604 et 618 à 1.503 Section C.